

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Melun-Val-de-Seine accueille plusieurs établissements de formation d'études supérieures : Université, Institut Régional de Travail Social, école d'infirmier(e)s, classes préparatoires aux grandes écoles, classes de BTS, Centre de Formation des Apprentis... Environ 3400 jeunes fréquentent ces établissements. Certains d'entre eux doivent trouver un mode d'hébergement du fait de l'éloignement de leur domicile. La chambre chez l'habitant est une des formule qui leur est proposée.

étudiant

La chambre chez l'habitant : caractéristiques

C'est une pièce habitable, en principe toujours meublée située dans la maison ou l'appartement même du propriétaire.

Le plus souvent la cuisine du loueur est accessible. Dans certains cas un espace est aménagé avec frigo, micro-onde et plaque électrique. Les sanitaires sont généralement privatifs parfois à partager avec un autre locataire.

ⓘ *Il est parfois difficile de recevoir des visites.*

Les questions que vous vous posez

Combien coûte une chambre ?

Le coût moyen est de 350 € à 400 € toutes charges comprises

Quelle est la durée d'un contrat ?

Le durée est variable. Elle peut-être de 9 à 12 mois selon votre situation. Les loueurs font généralement preuve de souplesse.

Puis-je bénéficier des aides CAF ?

Oui, à certaines conditions :

Le propriétaire doit vous établir une quittance de loyer et remplir le formulaire pour que vous puissiez faire votre demande.

ⓘ Si votre famille à plusieurs enfants à charge et perçoit des allocations familiales contactez votre CAF.

Le Bureau Information Jeunesse de la ville de Melun dispose d'un fichier de chambres et de quelques studios proposés par des particuliers sur l'agglomération de Melun. Il vous informe, vous accompagne dans vos démarches et vous met en relation avec le loueur. **Service gratuit**

propriétaire

Vous habitez une des communes de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine,

Vous disposez d'une chambre et vous êtes prêts à la mettre à disposition d'un jeune,

Le Bureau Information Jeunesse de la ville de Melun (BIJ) vous informe, vous conseille et vous accompagne dans la mise en relation avec un étudiant.

Avez-vous pensé au logement intergénérationnel ?

Une formule qui permet de rompre l'isolement de la personne et pour l'étudiant d'être logé gratuitement ou avec un faible loyer et d'effectuer ainsi ses études dans de bonnes conditions

Plusieurs possibilités :

➤ **une chambre gratuite** où le jeune s'engage à être présent le soir et à aider la personne âgée dans certaines tâches (faire les courses, sortir les poubelles, cuisiner...).

➤ **une chambre à loyer modéré**, où l'étudiant est libre de son temps mais s'engage à régulièrement tenir compagnie à la personne âgée pour l'aider dans des tâches précises.

Si ce concept vous séduit, contactez le BIJ

Bureau Information Jeunesse

96 rue du Général de Gaulle 77000 Melun
(face au collège Jacques Amyot)
Bus ligne A-arrêt Centre Culturel

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi 9h-12h30/13h 30-17h30 -
Jeudi 13h 30 -17h30
vendredi 13h30-17h30 (le matin uniquement sur RDV)

Contacts

01 64 09 73 51- bij@ville-melun.fr
www.ville-melun.fr—facebook : [bijdemelun](https://www.facebook.com/bijdemelun)



Bij janvier 2016

Une chambre pour un jeune

**mise en relation
étudiant / habitant**

